



AGPM
maiz'EUROP'

Paris, le 30 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement de la Cyperméthrine : bonne nouvelle pour la protection du maïs

L'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) se réjouit du renouvellement de l'approbation de la Cyperméthrine, une substance active clé de la lutte contre le taupin.

Le taupin est un insecte dont les larves attaquent les semences, les racines et les jeunes plantes de maïs. Qu'elles soient précoces ou tardives, ces attaques sont toujours très préjudiciables à la culture et il n'existe pas de solution curative. Le taupin étant le plus redoutable ravageur du maïs, l'AGPM a soutenu le renouvellement de la substance active Cyperméthrine. Formulée en micro granulés pour lutter contre les taupins en maïs, la cyperméthrine restait la seule solution suffisamment efficace depuis le retrait des néonicotinoïdes.

La Commission européenne avait prolongé d'un an la période d'approbation jusqu'au 31 octobre 2022, pour finaliser la procédure de ré-approbation de la cyperméthrine. Cette dernière a été renouvelée pour 7 ans, jusqu'à fin 2029. Le règlement est paru au journal officiel du 24 novembre 2021.

Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM, « *cette décision est un véritable soulagement car le taupin est le plus redoutable ravageur du maïs pour lequel la Cyperméthrine est aujourd'hui la dernière solution suffisamment efficace* ».

Contact presse : Anne Kettaneh – 06 83 22 05 01